

# Réseau SPGD Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets

Webinaire Comment le Réemploi,  
la Réutilisation et la Réparation  
peuvent s'intégrer dans un PLPDMA  
Jeudi 7 juillet 2022



# Programme

## Introduction

Propos Introductifs  
Région

Des retours  
d'expériences

La suite

## « Règles du jeu » du webinaire



Je coupe mon micro si je n'interviens pas



Je coupe ma caméra si je ne suis pas en train de faire une présentation



Je pose mes questions par écrit dans le chat et demande la parole dans le chat pour qu'on m'ouvre le micro



Je fais des propositions constructives

### les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE



ÉCOUTER avec **ATTENTION**



PARLER avec **INTENTION**



ÊTRE **BIENVEILLANT**

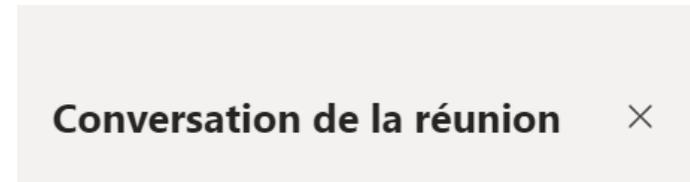
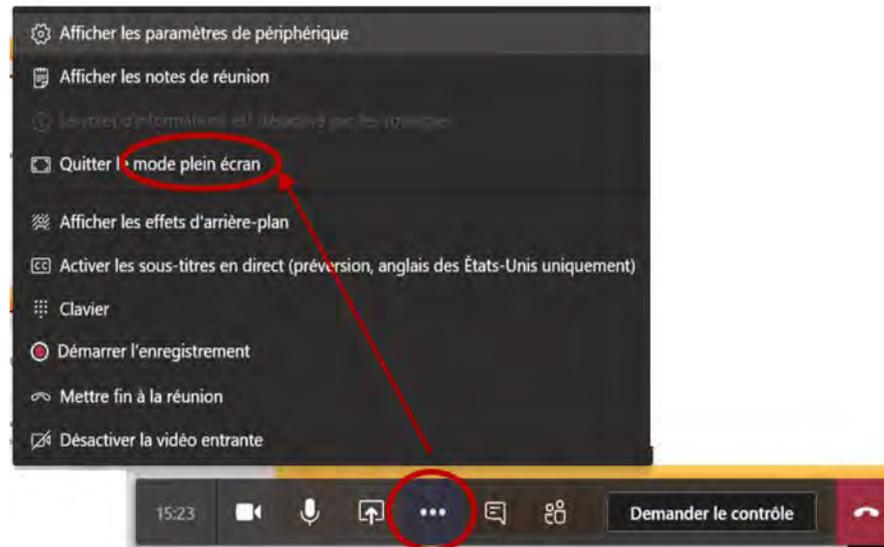


SE FAIRE **CONFIANCE**



RESPECTER le **CADRE**

# L'utilisation de Teams



# Accueil et propos introductif



# Cycl'Op : Le réseau des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie

Une communauté consacrée au réseau du **SPGD**



## Réseau du Service Public de Gestion des Déchets (SPGD)

- Agenda partagé des évènements, formations...
- Présentations et replay de webinaires
- Des REX : Initiatives
- Documentations...

Créé le le 11-01-2021  
 Animateur: **Prisca Giraudo**  
 40 membres  
 Communautés liées: 0  
 Adhésion: communauté ouverte  
 2112

Forums Pages / Wiki Documents Agenda Signets

Rechercher

Par **Prisca Giraudo**  
 16-02-2022

17  
 Mar - 2022

" DES RETOURS D'EXPERIENCES POUR VOUS DONNER ENVIE D'AGIR AVEC VOTRE PLPDMA "

Webinaire à destination des élus des EPCI à compétence déchets, quelque que soit leur délégation, ainsi que les techniciens

Evénement 61 | 0

Partagé par **Sandrine Tarde**  
 28-02-2022

Formation à la prise en main du kit pédagogique de sensibilisation à l'économie circulaire **GRAINE** les 12 (après midi), 13 et 14 avril 2022

Un dossier d'image  
 Un jeu de plateau  
 2 kakémonos  
 Un jeu de cartes spéciales  
 Un Clip IRI

Soutenu par





# Les évènements antérieurs du réseau SPGD

<https://www.cycl-op.org/>

  
Les acteurs  
de l'économie circulaire  
en Occitanie

- 16 décembre 2020 : webinaire sur la création de ce réseau du SPPGD
- 25 mars 2021 : webinaire Tarification Incitative
- Avril 2021 : 3 webinaires dédiés à la connaissance des coûts et l'optimisation du SPPGD
- 11 juin 2021 : webinaire des ressources et des outils pour le SPGD
- 30 juin 2021 : webinaire Tarification Incitative, des témoignages pour aller + loin
- 10 mars 2022 : webinaire AMI Bassins versants : lutte contre la pollution plastique transportée par les cours d'eau
- 17 mars 2022 Webinaire PLPDMA : des retours d'expérience pour vous donner envie de construire votre PLPDMA
- 9 mai 2022 : Webinaire lancement AMI EIT
- 19 mai 2022 : webinaire flash info à destination des collectivités du SPGD sur l'opération Faisons des MERveilles pour une Occitanie sans déchet – distribution de kit de ramassage des déchets
- 27 juin 2022 : webinaire interne d'information sur le lancement du réseau régional des achats durables

**Support et replay disponibles sur Cycl'op,  
dans la communauté SPGD**





# PLPDMA

## Etat d'avancement des PLPDMA en Occitanie en 2021: Etat de la connaissance à septembre 2021

### Objectif spécifique prévention

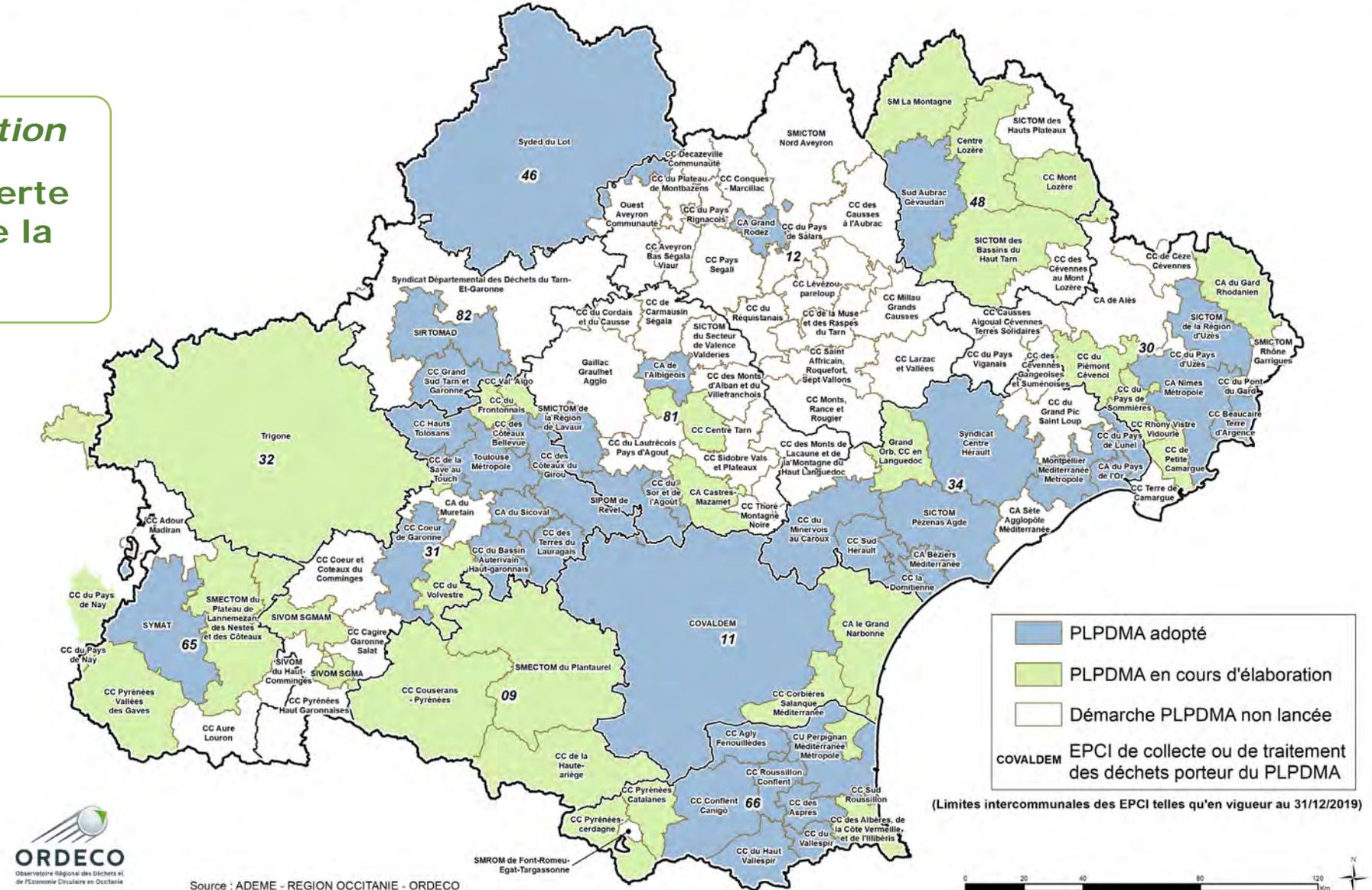
Part de la population couverte par un PLPDMA : 100 % de la population en 2020

### En 2020

62% de la population couverte par un PLPDMA adopté

3,64 M habitants (PLPDMA adoptés)  
+ 1,09 M habitants (PLPDMA en cours d'élaboration)

Démarche non lancée pour 19% de la population



## Pourquoi faire un PLPDMA ?

Démarche obligatoire, mais un PLPDMA c'est surtout un document unique qui :



Donne une direction commune à l'ensemble des agents concernés



Motive et implique les agents grâce au bilan annuel



Implique tous les usagers à travers ces différentes actions



Améliore la communication interne et externe grâce à l'uniformisation des supports et une identité visuelle spécifique



Améliore la visibilité des démarches de prévention auprès des habitants et entreprises



Donne une cohérence à l'ensemble des actions de prévention



Permet de mesurer les progrès accomplis chaque année et inscrit le service dans une démarche d'amélioration continue



Permet d'impliquer davantage les élus, notamment suite à des changements



Instaure une dynamique territoriale concrète et durable

# Une remontée des actions, outils et besoins

[Un questionnaire](#) pour identifier

- vos besoins
- vos outils
- vos bonnes pratiques

afin d'organiser un prochain échange qui répondra à vos préoccupations et apportant des exemples mis en œuvre par des collectivités de la Région.



Vos actions, vos outils et vos besoins  
PLPDMA

Vos actions, vos outils, vos besoins PLPDMA

6. Quelle action phare / emblématique de votre PLPDMA pourriez-vous présenter aux autres collectivités ?

*Merci de préciser cette action en quelques lignes et pourquoi vous l'avez choisie comme action phare / emblématique ? Par ex. / à ses objectifs, moyens, mise en œuvre, difficultés, résultats obtenus...*

Entrez votre réponse

7. Quelle autre action de votre PLPDMA pourriez-vous présenter aux autres collectivités ?

*Merci de préciser cette action en quelques lignes. Vous pouvez par ex. indiquer les objectifs, moyens, mise en œuvre, difficultés, résultats obtenus...*

Entrez votre réponse

8. Quel outil créé par votre collectivité dans le cadre du PLPDMA pourriez-vous présenter aux autres collectivités ?

*Par ex. : support de communication, kit pédagogique, nudge, outil de mise en relation, investissements, instruments économiques...*

## La Communauté « Connaître et faire connaître les 3R »

La [communauté Connaître et faire connaître les 3R](#), animée par l'Ademe, la Cress et la Région, vise à répondre aux enjeux de la (re)connaissance des acteurs, contribuer à communiquer sur les activités du réemploi, de la réparation et de la réutilisation auprès de différents publics (élus, entreprises, grand public, scolaire...).

Elle réunit 84 membres sur Cycl'op.

### Les objectifs de cette communauté :

- Changer l'image du réemploi
- Renforcer les échanges entre les acteurs du domaine
- Stabiliser les modèles économiques des structures de réemploi
- Générer de nouvelles activités



Suite à une enquête réalisée en février 2021 : la cible « collectivités » à été identifiée comme prioritaire et un groupe de travail a été constitué pour préparer un kit de communication « clé en main » à personnaliser mis à disposition des acteurs des 3R pour aller rencontrer les collectivités qui a été présenté aux acteurs en avril.

Comment le Réemploi, la Réutilisation  
et la Réparation peuvent s'intégrer  
dans un PLPDMA ?

## Pourquoi encourager les 3R ?



Pour atteindre les objectifs de réduction des déchets



Pour réduire le coût de traitement des déchets



Pour favoriser les emplois locaux non délocalisables



Pour apporter des solutions aux populations les plus fragiles



Pour créer du lien social



Pour encourager l'innovation



Pour valoriser le territoire



Pour contribuer à la protection de l'environnement

# Le coût de traitement des déchets

Le coût<sup>(1)</sup> 2016 rapporté à l'habitant est de 116€/habitant, il n'a pas augmenté entre 2014 et 2016.

**724 M€ PAR AN**

coût de fonctionnement<sup>(2)</sup> pour les collectivités.



**Dépense de fonctionnement pour la gestion des déchets ménagers pour 1 an en Occitanie**

**724 M€**

**1<sup>er</sup> poste de dépenses de fonctionnement des EPCI**

Les flux d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et d'apports en déchèterie représentent

**77% DES TONNAGES | 77% DU COÛT**

Ce coût est en moyenne 25% au-dessus du coût moyen du référentiel national<sup>(3)</sup> avec deux particularités :

- un coût de gestion en habitat urbain 1,4 fois plus élevé que la valeur de référence nationale
- un coût de gestion des recyclables hors verre 1,7 fois plus élevé que la moyenne nationale

# Exemple de l'économie générée par **TroCantons** l'**Ecocyclerie** du Pays d'Ancenis - Pays de la Loire

Créée en 1994



Environ 400 tonnes de produits revendus en boutiques et 600 tonnes orientées vers le recyclage



L'activité permet de salarier une cinquantaine de personnes, dont la moitié en parcours d'insertion



+ de 100 bénévoles investis



4 boutiques qui participent à la vie des communes

# Contexte réglementaire





## Le contexte réglementaire

### Loi NOtre du 7 août 2015

portant nouvelle organisation territoriale de la République

LOIS

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (1)

NOR : RDX1412429L

### LTECV du 18 août 2015

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la  
CROISSANCE VERTE

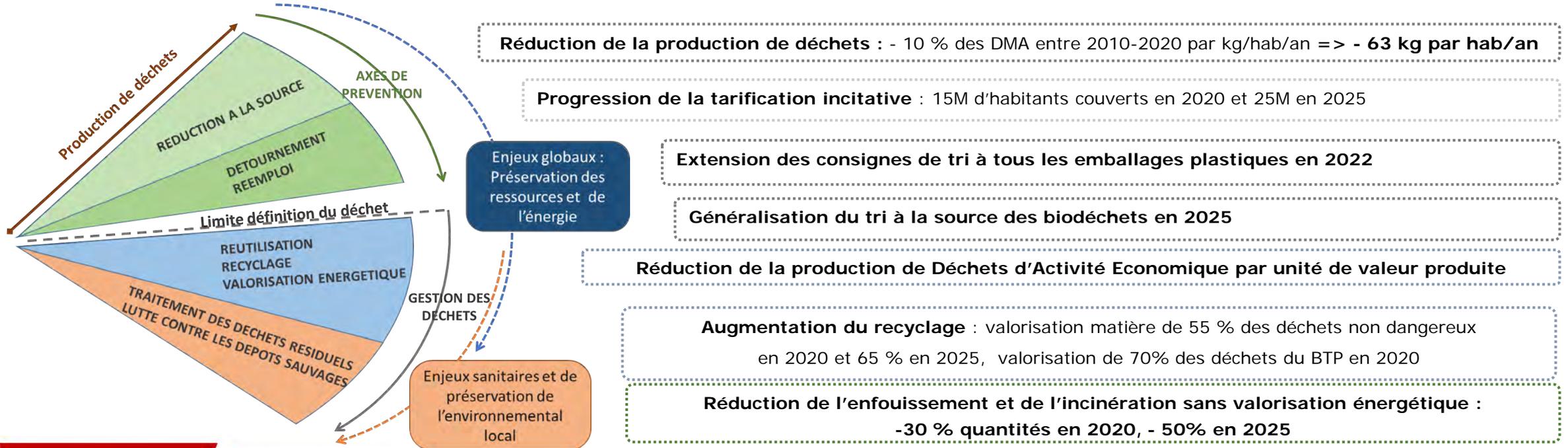
### Loi AGEc du 10 février 2020

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire



# Réduire les déchets : une obligation issue de la loi LTECV

Les objectifs nationaux de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 :



- Prévenir et réduire
- Préparation en vue de la réutilisation
- Recyclage (matière et organique)
- Toute valorisation y compris énergétique
- Élimination

*Hiérarchie des modes de traitement*

Les objectifs de réduction des déchets inscrits dans de la loi TECV ont été déclinés par la Région dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, votés en novembre 2019 après 2 ans de travaux.



# La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire adoptée en février 2020

**Pour aller plus loin**, des analyses de l'Institut National de l'Economie Circulaire :

- [Décryptage et analyse](#)
- [Focus collectivités territoriales : favoriser les territoires vers une économie circulaire – décryptation de la loi AGEC, du plan de relance et recommandations](#)

## Les objectifs stratégiques de gestion et de prévention de la production de déchets :

- consommation sobre et écoconception => en **priorité prévention de l'utilisation des ressources, promotion d'une consommation sobre et responsable des ressources**
- **viser une empreinte écologique neutre** via la transition vers une économie circulaire dont le réemploi
- **réduction des quantités de déchets** => réduction de **15%** [au lieu de 10%] d'ici à 2030 [au lieu de 2020] / à 2010.
- valorisation des déchets ménagers = > **objectif de réemploi et de réutilisation de 5% du tonnage des déchets ménagers d'ici 2030**
- « tendre » vers 100% de plastique recyclé d'ici le 1er janvier 2025
- conditions pour l'incinération et la mise en décharge => les **objectifs de réduction, de réutilisation, de réemploi et de recyclage sont fixés par décret.**
- développement du réemploi et de la réutilisation des emballages => **objectif atteindre en 2023 une proportion de 5% des emballages réemployés et de 10% en 2027.**
- fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique en 2040
- politiques publiques en matière de lutte contre la pollution plastique
- réduction de la mise en décharge des déchets non dangereux
- réduction du gaspillage alimentaire
- meilleure information du consommateur
- **éducation à l'environnement et à l'économie circulaire**
- **lutte contre l'obsolescence des produits**





# La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire adoptée en février 2020

La loi AGEC compte 133 articles dont près de la moitié concerne les étapes « amont » de la gestion des déchets, c'est-à-dire les produits, et notamment le réemploi et la réparation

- Meilleure information du consommateur (durabilité, réparabilité, possibilités de réemploi, recyclabilité, analyse de l'ensemble du cycle de vie, incorporation de matières recyclées et emploi de ressources renouvelables...)
- Dispositions en faveur de la réparation :
  - Indice de réparabilité pour les équipements électriques et électroniques, afin d'informer le consommateur de la capacité à réparer le produit
  - Information sur la disponibilité des pièces détachées
  - Création de fonds dédiés pour la réparation, le réemploi et la réutilisation
  - Intégration des étapes de réparation des pannes les plus courantes dans le mode d'emploi
  - Lutte contre l'obsolescence des produits
- Education à l'environnement et au développement durable dès l'école primaire avec sensibilisation à la réduction des déchets, au réemploi et au recyclage. Aborder les enjeux « ressources » et « économie circulaire »
- Simplification de la sortie du statut de déchet de produits et équipements pouvant être réemployés
- Pour une commande publique exemplaire qui privilégie les achats issus de réemploi ou intégrant des matières 1ères recyclées
- Lutte contre le gaspillage (label national « anti-gaspillage alimentaire »)
- Interdiction de la destruction des invendus non alimentaires
- Interdiction des plastiques jetables en 2040
- Développement de la vente en vrac
- Création de nouvelles filières REP (responsabilité élargie du producteur)
- Taux de matières recyclées obligatoire dans certains produits
- Renforcement de la traçabilité, collecte et valorisation des déchets du BTP + « diagnostic ressources »

**Le titre III est consacré au réemploi, à la réutilisation et à l'économie de la fonctionnalité**

# Indice de réparabilité

- L'indice de réparabilité est une note obligatoire à faire apparaître sur les produits au moment de leur achat. Cette mesure a été mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans le cadre de la loi anti-gaspillage et porte sur plusieurs typologies d'appareils (smartphone, ordinateur portable, lave-linge, téléviseur...). L'objectif : sensibiliser le consommateur à la réparation du produit dès son achat en l'informant de la réparabilité de son appareil.
- Une note est attribuée par le fabricant de l'appareil sur chacun des critères en fonction de grilles de notation définies par le Ministère de la transition écologique.
- À horizon 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire prévoit que cet indice devienne un **indice de durabilité**, notamment par l'ajout de nouveaux critères comme la robustesse ou la fiabilité des produits.

Il indique si un produit est **PLUS OU MOINS RÉPARABLE** :



Une **NOTE SUR 10** en cours de déploiement depuis le



Un outil visible sur **5 CATÉGORIES** de produits, en magasin et sur internet :

**LAVE-LINGE À HUBLOT, SMARTPHONE, ORDINATEUR PORTABLE, TÉLÉVISEUR et TONDEUSE À GAZON ÉLECTRIQUE**

Une **MESURE DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE** pour une



**ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Grâce à plusieurs critères, notamment :

La **DÉMONTABILITÉ** du produit      La **DISPONIBILITÉ DES CONSEILS** d'utilisation et d'entretien      La disponibilité et les prix des **PIÈCES DÉTACHÉES**

L'objectif ?

**LUTTER CONTRE L'OBSOLESCENCE** (programmée ou non)

**ÉVITER LE GASPILLAGE** des ressources





# Fonds réemploi et fonds réparation

## Objectifs

- **Fonds réparation** : réduire le coût de la réparation hors garantie pour les consommateurs afin d'augmenter le recours à la réparation
- **Fonds réemploi-réutilisation** : pérenniser et reconnaître le modèle économique des activités de réemploi-réutilisation de l'ESS

## Filières concernées :

- Equipements électriques et électroniques  
Le Fonds Réemploi D3E est en place. Les labels QualiRepar permettent aux clients des structures référencées de bénéficier et d'incitation financières à la réparation.  
+ d'infos sur les sites d'[Ecologic](#) et [Ecosystem](#)
- Eléments d'ameublement
- Textiles, linges de maison et chaussures

## Règlementation :

### Loi n° 2020-105 du 10 février 2020, dite Loi AGEC (Article 62)

- Prévoit la mise en place de fonds dédiés au financement des coûts de la réparation et au financement du réemploi et de la réutilisation dans le cadre de la REP
- Les éco-organismes et producteurs en système individuel doivent mettre en place, piloter et financer ces fonds.

### Décret n° 2020-1455 du 27 novembre 2020 portant réforme de la REP & Décret n° 2021-1904 du 30 décembre 2021 portant diverses dispositions d'adaptation relatives à la REP

- Précise les conditions de mise en œuvre de ces fonds.

# Eléments de définitions



# Les 3R au sein de l'économie circulaire

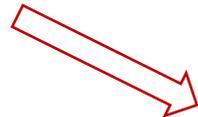
L'économie circulaire vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

Ainsi, l'économie circulaire prend en compte trois champs :

- La production et l'offre de biens et de services ;
- La consommation au travers de la demande et du comportement du consommateur (économique ou citoyen) ;
- La gestion des déchets avec le recours prioritaire au recyclage qui permet de boucler la boucle.

L'économie circulaire  
3 domaines, 7 piliers

RECYCLAGE  
(matière et organique)



L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la **réparation**, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du **réemploi** ou de la **réutilisation**. Ainsi, les **3R** participent à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets.



## Les définitions des 3R

Le réemploi et la réutilisation se distinguent donc **par le passage ou non du bien en fin de vie par le statut de déchet**. A la différence de la notion de réemploi, les activités de réutilisation se distinguent par l'utilisation d'un produit usagé en tant que « déchet ».

Le **réemploi** est l'opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, a priori lui donnera une seconde vie.

Le produit garde son statut de produit et ne devient à aucun moment un déchet.

Il s'agit d'une composante de la prévention des déchets.

La **réutilisation** est une opération qui s'amorce lorsqu'un propriétaire d'un bien usagé s'en défait sans le remettre directement à une structure dont l'objet est le réemploi.

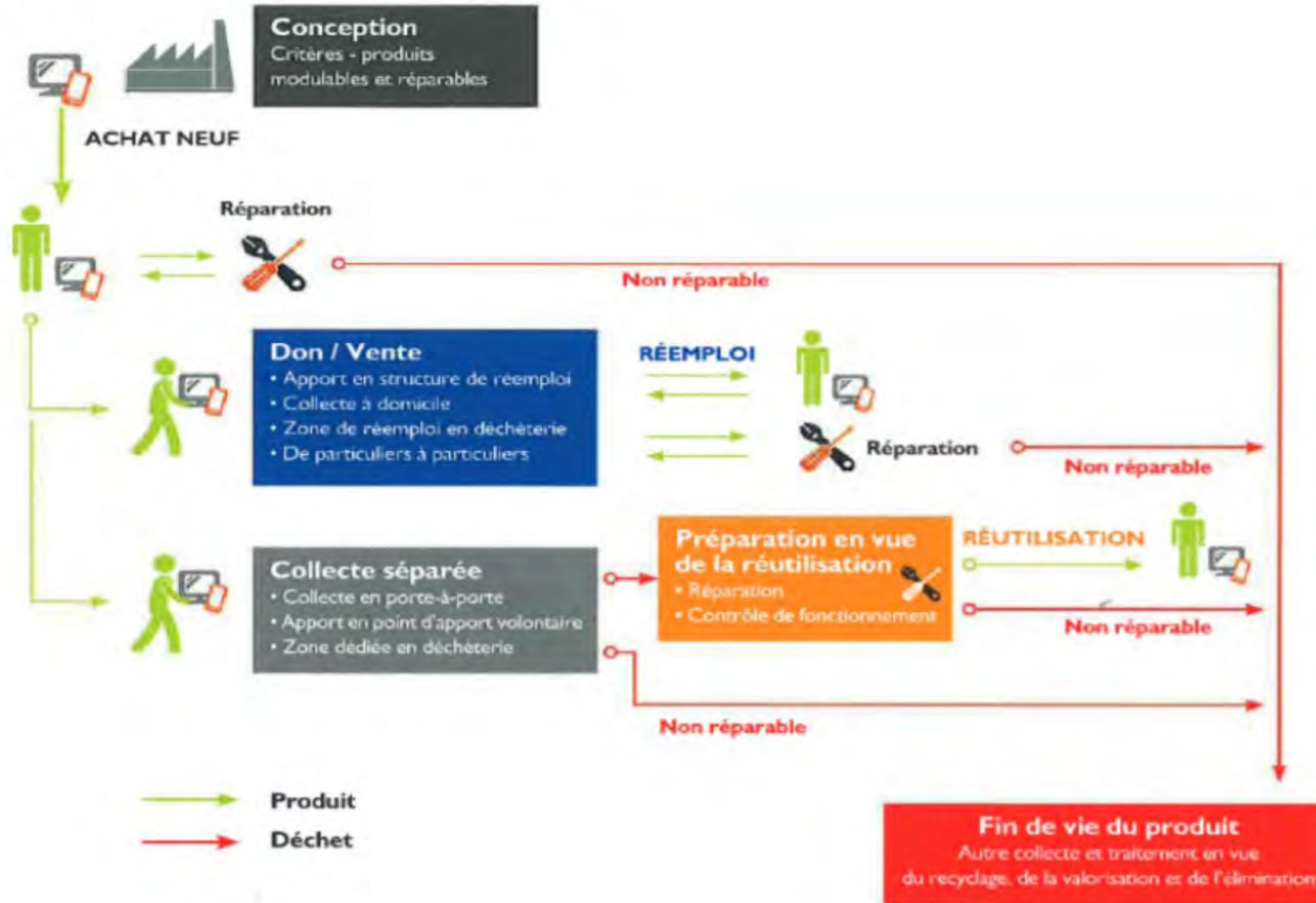
Il va déposer son bien usagé dans une borne d'apport volontaire, par exemple, ou dans les déchèteries (hors zone de réemploi).

Le bien usagé prend alors un statut de déchet.

Il subit ensuite une opération de traitement des déchets appelée "**préparation en vue de la réutilisation**", lui permettant de retrouver son statut de produit.

Il peut alors bénéficier à un détenteur qui lui donnera une seconde vie.

# Les définitions des 3R

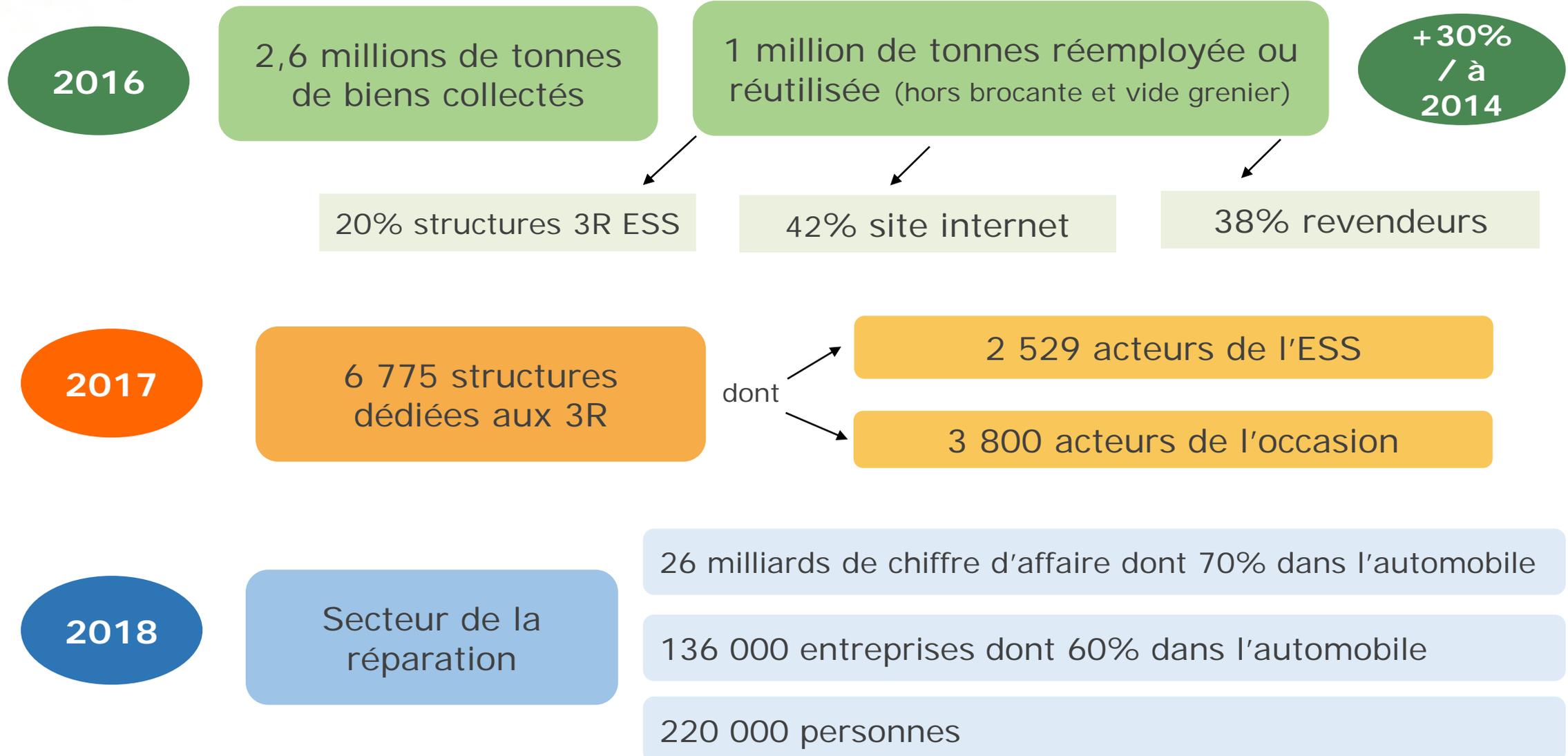




Où en est-on du réemploi et de la réutilisation ?



# Où en est-on du réemploi et de la réutilisation ?



# Où en est-on du réemploi et de la réutilisation ?

Secteurs	Tendances
Automobile	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Offre de réparation pour les véhicules légers</li> <li>↘ du nombre d'entreprises de réparation motorcycle</li> </ul>
Équipement informatique et mobilier	<ul style="list-style-type: none"> <li>↘ du nombre d'entreprises nette depuis 2012</li> <li>↘ Des effectifs (-23% pour le mobilier)</li> <li>↘ Du chiffre d'affaires (-9% pour le mobilier)</li> </ul>
Réparation téléphones mobiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ ↗ du nombre d'entreprises (+60% depuis 2016)</li> </ul> <p>Beaucoup d'autoentrepreneurs</p>
Équipements bruns (téléviseurs, lecteurs CD et DVD, enceintes...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ du chiffre d'affaire</li> </ul> <p>Le nombre d'entreprises reste stable</p>
<i>Electroménager</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ <i>du nombre d'entreprises (+25% depuis 2012)</i></li> <li>↘ <i>Légère des effectifs</i></li> </ul> <p><i>Le chiffre d'affaire reste stable</i></p>

# Les acteurs des 3R



## Les différents types d'acteur

### Les éco-organismes

### Les syndicats et fédération professionnelles

### Les autres acteurs privés

- Le réseau des Répar'Acteurs
- Quelques entreprises en Occitanie

### Les structures de l'ESS et de l'IAE

- Les recycleries et ressourceries
- Les repairs cafés / cafés bricols
- Les structures Emmaüs
- Les autres réseaux spécialisés
- Les Fab Labs

### Les consulaires

## Les éco-organismes

Les éco-organismes sont des entreprises agréées par les pouvoirs publics dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour mettre en place et financer la reprise des produits mis sur le marché une fois arrivés en fin de vie. Les éco-organismes sont spécialisés par filières de déchets.

Déchets d'équipements électriques  
et électroniques (DEEE)



Déchets d'éléments  
d'ameublement (DEA)



Textiles d'habillement, linge de  
maison et chaussures (TLC)



Pile et batteries

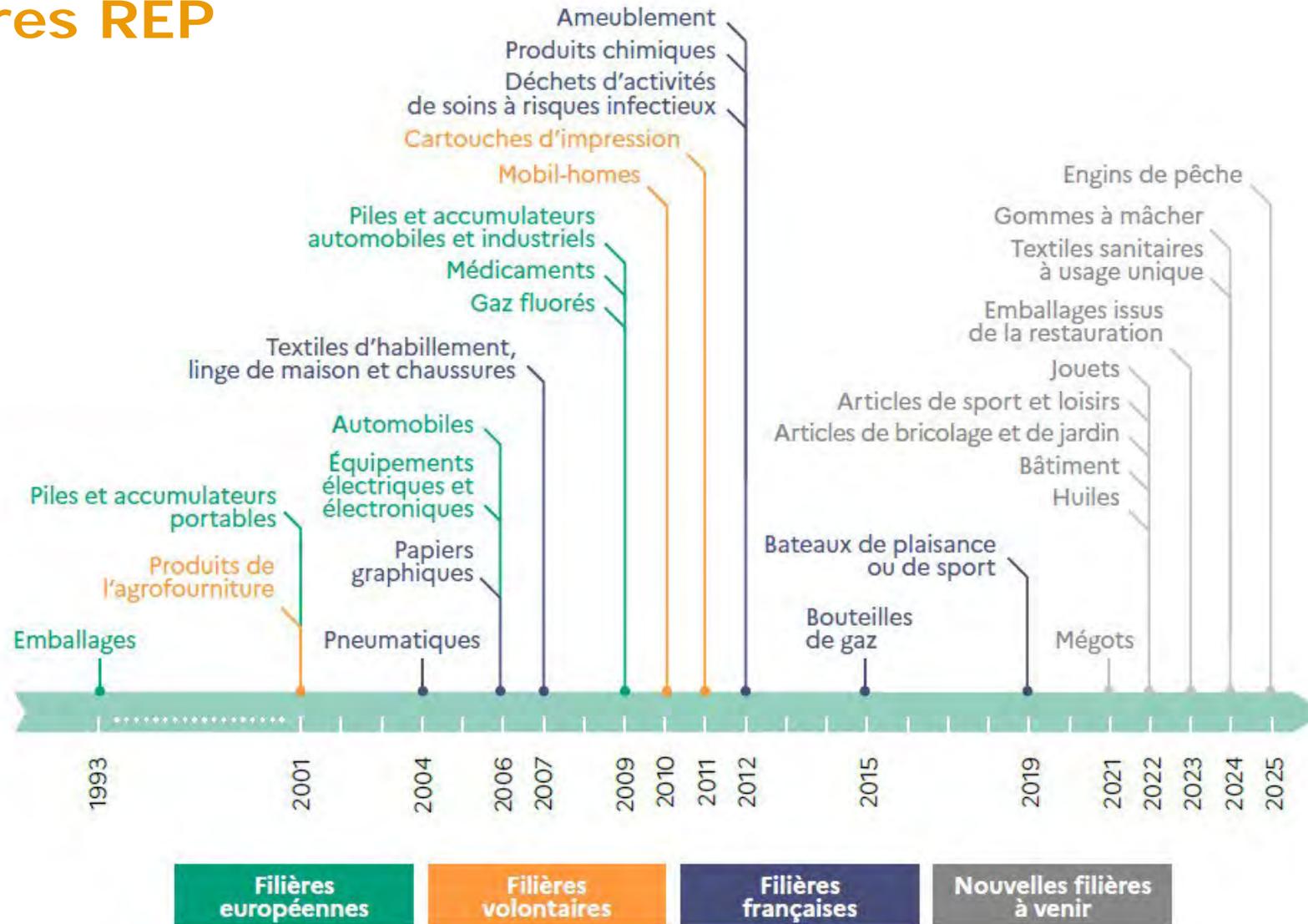


Emballages ménagers et des papiers  
graphiques



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

# Les filières REP



## Filières REP et dates de mise en œuvre opérationnelle\*

\* Date du premier agrément ou date de fonctionnement opérationnel de l'organisation ou date de prise en charge des produits usagés



## Les syndicats et représentations professionnelles



La Fédération professionnelle des entreprises du recyclage représente 1 100 entreprise du domaine de la collecte, du tri, de la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou du négoce/courtage de matières premières de recyclage.



La Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement. Elle regroupe les prestataires de services, les constructeurs, les bureaux d'étude et les fabricants de matériels qui exercent dans le domaine de la gestion des déchets ou de la dépollution des sols.



Rcube fédère des acteurs favorisant une économie circulaire vertueuse, une économie du partage et des modes de consommations alternatifs, qui luttent contre le gaspillage et la production de déchets alimentaires et non alimentaires.

*Autres fédérations n'intervenant pas directement dans le champ des 3R mais pouvant être consultés : Fédération des bâtiments et Fédération des Travaux publics ; Union des industries des matériaux de la métallurgie ; CAPEB, etc.*



## Les recycleries

La recyclerie est un centre qui a pour vocation de **récupérer, valoriser et/ou réparer, en vue de la revente au grand public, des produits d'occasion ou des produits usagés** (ayant le statut de déchets). Ils feront l'objet d'une opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation (préparation en vue de la réutilisation) afin de retrouver leur statut de produits. Les recycleries poursuivent les mêmes objectifs de réemploi que les ressourceries, mais elles se distinguent par le fait qu'elles peuvent être **aussi bien multi-flux que monofilières**, c'est-à-dire être spécialisées dans la collecte d'un type de bien (de jouets ou matériaux par exemple).

### Quelques exemples de recycleries spécialisées en Occitanie :





## Les ressourceries

Le terme « ressourcerie » est une **marque déposée** en France par le **Réseau français des ressourceries** qui est désormais également ouvert au recyclerie. Comme les recycleries, elles ont pour vocation de récupérer, valoriser et/ou réparer des produits de seconde main, mais doit respecter un cahier des charges mis en place par le réseau en 2000, qui impose la collecte de tous les biens du quotidien, quel que soit leur état, ainsi que la mise en place de dispositifs de sensibilisation.

Une ressourcerie a quatre fonctions : la collecte de dons ou de déchets ; la valorisation à travers le contrôle, le nettoyage, et la réparation ; la vente à faible prix ; la sensibilisation à l'environnement.

*Elles sont obligatoirement des structures de l'ESS et se sont souvent des structures d'insertion par l'activité économique, mais ce n'est pas une obligation.*



## Les repairs cafés / cafés bricols

Il s'agit d'atelier d'auto-réparation d'objets du quotidien (électro-ménager, textiles, vélos, etc.) organisés régulièrement par une association ou des bénévoles mettant à disposition des outils et capables de transmettre un savoir sur la façon de réparer ces objets.

Les repairs cafés ne sont pas des lieux permanents mais des événements qui peuvent se tenir dans des lieux déjà équipés pour la réparation comme des FabLabs ou des recycleries.







## Les acteurs de la sensibilisation

Les acteurs de la sensibilisation, majoritairement associatifs, jouent un rôle majeur dans le changement des pratiques et la formation de tous les publics aux enjeux de la transition écologique. La plupart des associations d'EEDD (éducation à l'environnement vers un développement durable) sont fédérées en région Occitanie par le GRAINE QUI a pour objet la promotion et le développement et la mise en réseau des acteurs EEDD sur les territoires.



Dans chacun des départements, vous pouvez également contacter les Centres permanents d'initiatives pour l'environnement : les CPIE





## Les autres acteurs privés des 3R



## Autres réseaux spécialisés

### ENVIE

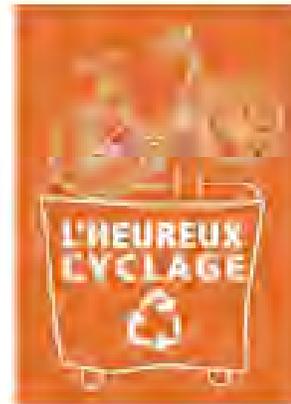
La Fédération ENVIE est spécialisée dans la rénovation et la vente d'appareils électroménagers à petits prix ; la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).



*4 structures  
en Occitanie*

### L'heureux cyclage

L'Heureux Cyclage est un réseau d'ateliers vélo participatifs et solidaires, qui s'est développé pour valoriser la promotion du vélo par l'activité de réemploi des vélos, combinée à l'apprentissage de la mécanique



*29 structures  
en Occitanie*

### Tissons la solidarité

Tissons la Solidarité fédère et anime 70 SIAE spécialisées dans le recyclage textile : collecte, tri, remise en état et vente en boutique.

# **tissons  
la solidarité**

*7 structures  
en Occitanie*



## Les Fab Labs

Un Fab Lab désigne littéralement un **laboratoire de fabrication** (ou fabrication laboratory en anglais). Il désigne à la fois un lieu ouvert au public où sont **mis à disposition toutes sortes d'outils et de machines**, dans le but de concevoir et de réaliser des objets ; mais également une communauté d'entraide sur les sujets de conception, de fabrication et de bricolage. Ils peuvent ainsi permettre l'auto-réparation par la mise à disposition d'outils ou de machines.

NB : Tous les fablabs ne sont pas forcément des structures de l'ESS mais c'est majoritairement le cas.





## Les « Répar'Acteurs »

« Répar'Acteurs » est un label déployé par les **Chambres de métiers et de l'artisanat**, avec le soutien de l'ADEME.

Leur objectif : permettre aux artisans de la réparation de promouvoir l'acte de réparer et de se positionner en tant qu'acteur de la réduction des déchets.

Dans chaque région, un site ou une plateforme permet ainsi de référencer les artisans ou entreprises labélisés proposant leurs services de réparation, par catégorie d'objets.



Le site en Occitanie : <http://www.reparacteurs-occitanie.fr/fr/>



## Les consulaires

Les consulaires représentent les intérêts généraux de leurs membres auprès des pouvoirs publics et collaborent étroitement avec les acteurs institutionnels : Préfecture de région, Conseil régional, Conseils départementaux, EPCI (communautés de communes et chambres consulaires), ainsi que syndicats et organisations professionnelles.

Ils ont des déclinaisons départementales et mènent des acteurs et organisent des événements sur les 3R.





## Les clusters spécialisés

Les clusters sont des réseaux d'entreprises constitués majoritairement de PME et de TPE, fortement ancrés localement, souvent sur un même créneau de production et souvent à une même filière.

En Occitanie, il en existe plusieurs en Occitanie qui traitent de l'économie circulaire comme Recycl'Occ Textile sur le réemploi de la filière textile, ou encore Second'ère, le cluster pour la seconde vie des objets.



# Autres acteurs privés des 3R : quelques exemples en Occitanie

Reconditionnement téléphonie et informatique



**SMAAART**  
BY SOFI GROUPE

Reconditionnement de matelas

  
*ecomatelas*

Réemploi d'infrastructures événementiel

**duo.**  
Porteur d'images

Réemploi textile



BTP

  
**RECYCLO'BAT**  
Les déchets sont une ressource

Réemploi mobilier





## Les acteurs de la consigne

De plus en plus d'acteurs de la consigne se développent actuellement en Occitanie, appuyés par une demande croissante des commerces proposant du VRAC, aussi bien les réseaux spécialisés comme les Biocoop que la grande et moyenne distribution « classique ». De nombreux acteurs locaux proposent ainsi des solutions pour les professionnels de la distribution alimentaire et de la restauration.

Quelques exemples en Occitanie :



D'autres acteurs du vrac et de la consigne à retrouver sur le site de :



## Pour aller plus loin :

Il existe plusieurs outils en ligne qui permettent d'identifier les acteurs des 3R sur votre territoire. En voici quelques uns :



**CARTECO**  
LES STRUCTURES DE L'ESS QUI FONT  
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce projet pilote, porté par ESS France et les CRESS, constitue une première version de l'outil portant sur le seul périmètre de l'économie circulaire avec un focus sur les activités de prévention et de gestion des déchets.

[carteco-ess.org](http://carteco-ess.org)



Cycl'  
OP

Cycl'op est la plateforme des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie. Initiée dans le cadre du PRAEC, c'est l'outil et la vitrine de l'économie circulaire en région.

[www.cycl-op.org](http://www.cycl-op.org)



**ORDECO**  
Observatoire Régional des Déchets et  
de l'Économie Circulaire en Occitanie

L'*ORDECO* est une structure de concertation et d'étude, qui regroupe les différents acteurs de la région concernés par la gestion des déchets et l'économie circulaire en Occitanie.

[ordeco.org](http://ordeco.org)

# Expériences inspirantes

# Des outils de communication et de sensibilisation



<https://covaldem11.fr/reduire/>



<https://www.syndicat-centre-herault.org/zero-dechets/avec-le-reemploi-offrez-une-seconde-vie-aux-dechets/>



POUR VOUS DÉBARRASSER DES ENCOMBRANTS...  
3 SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

- « Je contacte LA RECYCLERIE et je dépose devant mon domicile mes encombrants le »

  - 1<sup>er</sup> MARDI : ARGÈLES-SUR-MER
  - 1<sup>er</sup> JEUDI : SAINT-ANDRÉ
  - 2<sup>ème</sup> MARDI : BAGES
  - 3<sup>ème</sup> LUNDI : SORÈDE
  - 3<sup>ème</sup> MARDI : PALAU-DEL-VIDRE
  - 4<sup>ème</sup> MARDI : ELNE de chaque mois »
- « Je peux aussi contacter LA RECYCLERIE au 09 54 61 07 83 ou par mail [larecyclerie.elne@gmail.com](mailto:larecyclerie.elne@gmail.com) afin de prendre rendez-vous pour une collecte à domicile »

**Horaires des prises de rendez-vous :**  
DU LUNDI AU SAMEDI 8H - 17H
- « Je peux amener mes encombrants à LA RECYCLERIE située à Elne ou dans les zones RECYCLERIE des déchetteries d'Argèles-sur-Mer, Laroque-des-Albères et d'Elne »

**Adresse de LA RECYCLERIE :**  
15 boulevard d'Archimède  
66200 ELNE

Logos: L'Europe en Occitanie, Département Pyrénées-Orientales, Association La Recyclerie, Occitanie

Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

<https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/dechets/la-recyclerie/>



# Encourager l'allongement de la durée de vie des objets



## Donner, partager, vendre Et une deuxième vie commence...

*Une maison à vider, des placards à désencombrer : vous pouvez choisir de donner ou de vendre les objets et matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, pour qu'ils trouvent une deuxième vie. Le troc, le don ou le marché d'occasion sont de bonnes solutions pour limiter l'apport d'objets et de matériaux en déchèterie.*

*Il est ainsi possible de réduire jusqu'à 13 kg les déchets produits par personne et par an; et surtout, de **faire bénéficier de ce dont nous n'avons plus besoin à d'autres.***



### Réparer

La réparation est aujourd'hui méconnue ou délaissée à cause de nombreuses idées reçues. Les biens et les équipements sont souvent jetés avant d'avoir été examinés par un artisan réparateur. Pourtant, faire appel au savoir-faire de spécialistes peut s'avérer à la fois moins cher et plus respectueux de l'environnement. Ça vaut le coup d'essayer...

- + Voir tous les réparateurs d'Occitanie, avec leur localisation et leurs spécialités
- + Le guide pour apprendre à réparer



### Apporter en déchèterie

Si aucune autre solution n'a été trouvée, les objets et matériaux peuvent être apportés en déchèterie. Ils seront ensuite valorisés ou recyclés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

- + Déchèterie mode d'emploi
- + Localisation et horaires des déchèteries



### Un annuaire pour allonger la durée de vie des objets

Donner, réparer, revendre mais aussi louer ou prêter nos objets du quotidien, de nombreuses solutions existent. Un annuaire avec les coordonnées de différents acteurs a été mis en ligne par l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Si vous souhaitez faire réparer votre vieux smartphone, emprunter un outil, plutôt que de l'acheter... venez

visiter le site [longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr)



## Showroom du réemploi

Dans le cadre de sa démarche ZDZG (Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage), DECOSSET a installé un showroom du réemploi à la déchèterie de Plaisance du Touch



Situé dans le bâtiment de la déchèterie le showroom permet de découvrir le mobilier et les accessoires de seconde vie chinés pour inspirer.

Au fil des saisons (4 collections) il est possible de découvrir :

- un échantillon de ce qui peut être acheté dans les boutiques de seconde main sur la région toulousaine,
- des informations sur le devenir des objets déposés dans la zone réemploi : les acteurs impliqués dans leur valorisation, comment ils sont pris en charge avant d'être revendus, la [localisation des boutiques](#)

Des pistes d'actions sont également disponibles en ligne possibles pour agir en faveur du réemploi et leurs impacts : [Mon action réemploi](#) , [Carte ré-action et ses défis](#), [Infographie d'impact de la collection "été" du showroom...](#)





## Des partenariats

Pour sensibiliser les habitants sur les possibilités du réemploi et de la réparation et ainsi réduire la présence de biens d'équipement dans les Ordures Ménagères



Des partenariats	Des actions réalisées en 2015/2016
Chambre de Métiers et d'Artisanat	<b>Annuaire dématérialisé de la réparation</b> <b>Rallye Répar'Acteurs</b>
Office de tourisme de St Girons	<b>Agendas de vide-greniers</b>
Association <i>Ca tourne en bon</i>	<b>Gratiféria</b> : un marché gratuit où chacun est libre d'apporter ce qu'il veut ou rien et repartir avec ce qui lui plaît.

Pour en savoir plus : <https://www.optigede.org/fiche/promotion-du-reemploi-et-de-la-reparation-rallye-des-repar-acteurs>



# Collecte en déchèterie Le Re'n'Art à Pezenas



Un lieu coopératif et culturel en circuit court

## Collecte en déchèterie :

Un container griffé Re'n'Art, situé à l'entrée de la déchèterie permet de déposer des dons

+ dépôts sur place : vendredi et samedi 10h-13h



## La ressourcerie

Vaisselle, bibelots, meubles, livres, électroménager, multimédia, friperie : textiles, linges, chapeaux, foulards, ceintures, sacs, bijoux... Hommes, femmes, enfants

**Defrip'Choc : Tous les derniers samedis du mois de 10h à 17h30**

Une fripe achetée = une fripe offerte !

Dans tous les rayons de la friperie et des bacs à 1€

## Opération Vide-meubles :

Tous les premiers samedis du mois de 10h à 17h30

Ventes sur la [boutique](#) en ligne



ON PREND EN DÉPÔT



ON NE PREND PAS



En bon état

 VETEMENTS Homme, femme, enfant, linges...	 MAROQUINERIE Sac à main, pochettes, porte-feuilles...	 BIJOUX Fantaisie	 BIBELOTS Vases, cadres, miroirs, déco...
 MEUBLES Canapés, tables, chaises, fauteuils...	 VAISSELLE Assiettes, plats, services...	 SONO / HIFI / PHOTO / GAMES Platines, enceintes, casques...	 INFORMATIQUE & TV Ordinateurs, écrans de PC, TV, accessoires...
 OUTILLAGES Perceuses, visseuses, scies...	 ÉLECTROMÉNAGER Cafétières, robots, aspirateurs...	 LIVRES Romans, BD, mangas...	 CD / DVD CD, DVD, Vinyles, coffrets...
 JOUETS / JEUX Peluches, poupées, jeux de société, voiture...	 PUÉRICULTURE Poussette, siège-auto...	 MUSIQUE Guitares, balles...	 SPORT Vélos, matériel de sport...



EN PANNE  
Gros et petit électro



- Meubles,
- Vaisselles,
- Jouets,
- Vélos,
- Poussettes...



- TÂCHÉS  
TROUÉS
- Fripes
  - Chaussures
  - Lingés...



VHS  
Vaisselle plastique

Le Colvaldem a un approche intégrée de la gestion des déchets avec la mutualisation des outils de tri à l'échelle du département de l'Aude et :

- Le Recydrive : une déchèterie nouvelle génération avec des agents valoristes qui effectuent le tri avec la récupération de biens que seront remis en état et valorisés. ([Cf la vidéo](#))



- Le Grenier : une Boutique solidaire spécialisée dans les objets de seconde main : livre, vêtement, disques, meubles, déco, gérée par 2 associations locales de l'ESS et d'insertion le Parchemin et MP2 environnement

- L'[espace ludo pédagogique](#) du Pôle Environnement, regroupe des outils interactifs pour découvrir de manière ludique et concrète tout ce qu'il y a à savoir sur le tri, le recyclage ainsi que les solutions pour réduire les déchets au quotidien.





Le syndicat mixte [Cyclad](#) au service 229 090 habitants sur le nord-est de la Charente-Maritime.

La Cyclab'Box est présente sur les déchetteries de Surgères, Saint Jean d'Angély, Aigrefeuille, Marans, Saint Savinien sur Charente, Gémozac, Matha, Plassay, Saintes et l'Île-de-Ré.

## Qu'est-ce que CyclaB ?

CyclaB est un laboratoire d'économie circulaire. L'objectif ? Mettre en lien des partenaires pour développer des projets innovants. Vous avez un projet ? Vous souhaitez être accompagné ? Contactez CyclaB.

## Les Cyclab'box en déchetterie

Découvrez la Cyclab'Box dans les déchetteries CYCLAD : déposez, prenez, pour que les déchets des uns deviennent les trésors des autres. Retrouvez la Cyclab'Box proche de chez vous.

## Les Pépites

Retrouvez la liste des points de vente des produits CyclaB : des produits 100% économie circulaire, qui permettent de consommer local et durable en Charente-Maritime.

[La Cyclab'box](#) est sur la déchetterie repérable et attractive.

C'est une véritable pièce de vie abritant des meubles, de la vaisselle, des pièces de décoration des livres, des jouets, des équipements sportifs ou de loisirs.

Les objets en bon état sont sélectionnés et déposés par l'agent de déchetterie selon des critères prédéfinis et sont renouvelés régulièrement.

Les utilisateurs de la déchetterie peuvent choisir les objets sélectionnés dans la Cyclab'box pour que les déchets des uns deviennent les trésors des autres.



# Le chèque réparation



**Bénéficiaires** : les particuliers sous conditions de ressources

**30 % du montant de la réparation** pris en charge avec un maximum de 100 euros par réparation

**Enveloppe 30 000 € sur 2020 & 100 000 € en 2021**

Et si vous répariez vos objets au lieu de les jeter ?

JUSQU'À **100€** DE **PRIME\*** RÉPARATION

Votre demande sur [demarches.toulouse-metropole.fr](http://demarches.toulouse-metropole.fr)

L'économie circulaire. On adhère!

toulouse métropole en grand!

\* Sous conditions de ressources.  
\* Réparation pour un particulier sous conditions de ressources.  
\* Montant le plus élevé de votre choix sous réserve de disponibilité.  
Conditions sur demarches.toulouse-metropole.fr

## Les appareils éligibles

Quel type d'appareil puis-je faire réparer ?

- Electroménager : lave-linge, lave-vaisselle, cuisson électrique, réfrigérateur, congélateur
- Téléphonie et digital : téléphone, smartphone, tablette, ordinateur
- Audiovisuels : télévision, chaîne hi-fi, appareil photographique
- Outillage : tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, outils électroportatifs
- Horlogerie : montre, horloge
- Cordonnerie

Où dois-je faire réparer mon appareil ?

La réparation doit impérativement avoir lieu chez un professionnel du Réseau des Répar'acteurs, réseau déployé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'ADEME.

**Travail avec les FabLab** sur la problématique des pièces détachées utilisées pour la réparation

# La suite

- Parcours Webinaire PLPDMA : les outils 3R Comment le Réemploi, la Réutilisation et la Réparation peuvent s'intégrer dans un PLPDMA ? : **Jeudi 7 juillet à 14 h**

- Journées Réseau Compost Citoyen Occitanie :

<https://occitanie.reseaucompost.fr/>

Cycle Ad'Meet  
Biodéchets 2021-2022

- <https://www.admeet-biodechets.ademe.fr/>

- Webinaire de lancement du Pack Transformation Déchets Occitanie : **Jeudi 8 septembre de 11h00 à 12h00**

- Forum régional de l'Economie Circulaire :

<https://www.cycl-op.org/>



Merci de votre attention